

Check-list: assurances de personnes et de choses

A quoi faut-il faire attention lorsqu'on choisit des assurances de personnes ou de choses et d'autres assurances?
La check-list donne une vue d'ensemble des principaux points.

Assurances de personnes

AVS, AI, APG, AC

<input type="checkbox"/> Caisse de compensation du canton	Remarque: les caisses de compensation cantonales n'ont compétence que dans leur canton, tandis que les associations sectorielles et professionnelles sont supracantonales.
<input type="checkbox"/> Caisse de compensation d'une association sectorielle ou professionnelle	

LAA/Suva

<input type="checkbox"/> Assujettissement à la Suva	Remarque: certains types de professions (p. ex. gros œuvre et second œuvre) sont obligatoirement assurés à la Suva en raison de leur activité à caractère manuel.
<input type="checkbox"/> Assurance-accidents auprès d'une assurance privée	

Complément LAA/Suva

<input type="checkbox"/> Salaires dépassant la valeur limite	Remarque: si une CCT s'applique, les prescriptions de celle-ci sont à observer.
<input type="checkbox"/> Prestations en capital	
<input type="checkbox"/> Division privée	
<input type="checkbox"/> Couverture en cas d'entreprise téméraire	

Indemnité journalière en cas de maladie

<input type="checkbox"/> Délai de carence	Remarque: respect des dispositions dans une CCT.
<input type="checkbox"/> Limite de salaire	
<input type="checkbox"/> Durée des prestations	
<input type="checkbox"/> Délai d'annonce pour un cas de prestation	
<input type="checkbox"/> Possibilité de résiliation	

Caisse de pensions LPP

<input type="checkbox"/> Solution obligatoire	Remarque: les aménagements possibles dans la prévoyance professionnelle sont très divers. Il faut toujours tenir compte des dispositions relatives au droit fiscal.
<input type="checkbox"/> Solution «individuelle» pour certaines catégories de personnel	
<input type="checkbox"/> Respect des dispositions relatives au droit fiscal	

Pilier 3a et 3b

<input type="checkbox"/> Lié ou non lié	Remarque: le troisième pilier sert notamment à couvrir des partenaires commerciaux (avec conséquences fiscales).
---	---

Assurances: autant qu'il en faut mais pas plus

Autres assurances d'entreprise	
Responsabilité civile d'entreprise/professionnelle	
<input type="checkbox"/> Description de l'activité	Remarque: il s'agit de clarifier quand et où la couverture s'applique (en particulier en cas d'exportations directes et indirectes vers les Etats-Unis et le Canada).
<input type="checkbox"/> Champ d'application local	
<input type="checkbox"/> Champ d'application temporel	
<input type="checkbox"/> Somme assurée suffisante sur la base de dommages en série	
Assurance de choses pour inventaire	
<input type="checkbox"/> Feu/éléments naturels	Remarque: lorsqu'un sinistre entraîne une perte de revenu, on parle d'interruption. L'inventaire et le compte de résultats doivent être pris en considération.
<input type="checkbox"/> Cambriolage/spoliation	
<input type="checkbox"/> Eau	
<input type="checkbox"/> Interruption	
Assurance bâtiment	
<input type="checkbox"/> Feu/éléments naturels	Remarque: les prescriptions cantonales sont à observer.
<input type="checkbox"/> Eau	
<input type="checkbox"/> Bris de glace	
Parc de machines	
<input type="checkbox"/> Risques techniques	Remarque: clarifiez quelles machines sont essentielles à votre chiffre d'affaires. Certaines pièces ou fabrications spéciales qui viendraient à manquer causent-elles des pertes de revenus?
<input type="checkbox"/> Dommages résultant de défaillances	
Assurance transport	
<input type="checkbox"/> Transporteur	Remarque: quelles conditions de livraison (Incoterms) s'appliquent?
<input type="checkbox"/> Conditions de transport	
Responsabilité civile automobile	
<input type="checkbox"/> Toujours requise	Remarque: aucune plaque d'immatriculation n'est remise sans RC automobile.
Casco automobile	
<input type="checkbox"/> Contrat de leasing	Remarque: la casco complète est requise pour tout contrat de leasing. Casco partielle en fonction de l'âge et du but d'utilisation du véhicule.
Protection juridique	
Litiges avec:	Remarque: le champ d'activité principal (litiges avec des clients et des fournisseurs) devrait être couvert.
<input type="checkbox"/> Clients et fournisseurs	
<input type="checkbox"/> Collaborateurs	
<input type="checkbox"/> Propriétaires	
<input type="checkbox"/> Voisins	
Assurances caution et garantie	
<input type="checkbox"/> Garanties d'acompte	Remarque: ceci peut également être réglé au moyen d'une garantie bancaire.
<input type="checkbox"/> Garanties pour défauts	